

UNIVERSITE MICHEL DE MONTAIGNE BORDEAUX 3
DEFLE

INDEMNITES
DES CONCEPTEURS, DES CORRECTEURS -EXAMINATEURS
DES DIPLOMES NATIONAUX DELF-DALF

1. Indemnités Assesseeurs	p. 2
2. Conception des sujets	p. 2
3. Correction des copies	p. 5
4. Passation des oraux	p. 6
5. Surveillances	p. 6
6. Formation à l'Habilitation des Examineurs-correcteurs du DELF-DALF	p. 6
7. Préparation à la passation des épreuves du DELF-DALF	p. 6

1. INDEMNITE : RESPONSABILITE ASSESSEURS

- 2 assesseurs : 10 h TD chacun pour l'ensemble des sessions de l'année

2. INDEMNITE : CONCEPTION DES SUJETS

DELF A1	Compétences CECRL	
	Compréhension orale	2 h
	Compréhension écrite	1 h 30
	Production écrite	1 h
	Production orale	0 h 30'

DELF A2	Compétences CECRL	
	Compréhension orale	2 h
	Compréhension écrite	2 h
	Production écrite	1 h
	Production orale	0 h 30' par sujet complet. Plusieurs sujets selon le nombre de candidats.

DELF B1	Compétences CECRL	
	Compréhension orale	2 h 30
	Compréhension écrite	2 h
	Production écrite	0 h 30'
	Production orale	0 h 15' par sujet complet. Plusieurs sujets selon le nombre de candidats.

DELF B2	Compétences CECRL	
	Compréhension orale	2 h 30
	Compréhension écrite	3 h
	Production écrite	0 h 30'
	Production orale	0 h 30' par sujet complet. Plusieurs sujets selon le nombre de candidats.

DALF C1	Compétences CECRL	
	Compréhension orale	3 h
	Compréhension écrite	3 h
	Production écrite Domaine : SCIENCES Domaine : LETTRES ET SCIENCES HUMAINES	1 h 30' Total par Domaine

	Chaque Domaine comporte 2 épreuves et donc 2 sujets.	
DALF C1	Production orale Domaine : SCIENCES Domaine : LETTRES ET SCIENCES HUMAINES	0 h 30' par sujet complet par Domaine. Plusieurs sujets par Domaine selon le nombre de candidats.

DALF C2	Compétences CECRL	
	Compréhension et Production orale Domaine : SCIENCES Domaine : LETTRES ET SCIENCES HUMAINES	2 sujets par Domaine : 2 h par sujet
	Compréhension et Production écrite Domaine : SCIENCES Domaine : LETTRES ET SCIENCES HUMAINES	2 sujets par Domaine : 1 h 30' par sujet

3. INDEMNITES : CORRECTION DES COPIES

DELF A1 DELF A2		Si une seule copie, rémunération : 15 minutes
	Compréhension orale	15 minutes / 3 copies
	Compréhension écrite	15 minutes / 3 copies
	Production écrite	15 minutes / 3 copies

DELF B1		Si une seule copie, rémunération : 15 minutes
	Compréhension orale	15 minutes / 2 copies
	Compréhension écrite	15 minutes / 2 copies
	Production écrite	15 minutes / 2 copies

DELF B2 DALF C1 DALF C2		
	Compréhension orale	15 minutes / 1 copie
	Compréhension écrite	15 minutes / 1 copie
	Production écrite 1 (C1)	15 minutes / 1 copie
	Production écrite 2 (C1)	15 minutes / 1 copie

4. INDEMNITES : PASSATION DES ORAUX

DELF A1 DELF A2	Production orale	15 minutes/2 candidats. (Si 1 seul candidat, rémunération égale à 15 minutes)
--------------------	------------------	--

DELF B1 DELF B2	Production orale	15 minutes /1 candidat
--------------------	------------------	------------------------

DALF C1 DALF C2	Production orale	30 minutes /1 candidat
--------------------	------------------	------------------------

5. INDEMNITES : SURVEILLANCES

Surveillances pour écrits, pour oraux : tarif vacation taux horaire
SMIC : tous personnels confondus (enseignants, chargés de cours,
personnel administratif...)

6. FORMATION A L'HABILITATION DES EXAMINATEURS- CORRECTEURS DELF-DALF

1 h TD au cours en vigueur

7. PREPARATION A LA PASSATION DES ÉPREUVES DU DELF-DALF

1 h TD au cours en vigueur
